

RECONNAISSANCE DE LA TABLE DES MINISTÈRES EN FRANÇAIS

Source : [nom du conseil régional]

1. Quel est l'enjeu?

Nous croyons que Dieu-Jésus-l'Esprit saint nous appelle à :

- faire preuve d'inclusion et d'adaptation et respecter notre engagement d'être une Église fonctionnellement bilingue;
- reconnaître la façon dont Dieu est à l'œuvre dans des régions de notre pays qui sont nettement mal desservies par l'Église Unie du Canada;
- être actifs et présents dans la langue maternelle d'un quart de la population du pays.
- être actifs et présents dans la langue maternelle d'un quart de la population du pays, qui est aussi l'une des langues officielles et fondatrices du Canada.

2. Pourquoi cet enjeu est-il important?

En éliminant les consistoires lors de sa restructuration, l'Église Unie a perdu l'une de ses principales voix en français lorsque son consistoire francophone, le Consistoire Laurentien, a été dissous. L'exécutif du Conseil général a reconnu le besoin d'un réseau et d'une structure de gouvernance pour l'expression des voix francophones de notre Église en créant la Table des ministères en français.

Au cours des dernières années, la Table a conclu des alliances avec la moitié des conseils régionaux et offert un soutien aux ministères francophones sous toutes leurs formes dans l'ensemble du Canada. Son travail poursuit trois objectifs principaux : le soutien des paroisses et du personnel ministériel francophones existants, le développement de nouveaux ministères bilingues et francophones et le soutien de l'Église nationale dans son expression francophone.

Afin d'assurer la présence à long terme d'une telle instance au sein de l'Église, reconnaître le statut et le mandat de la Table dans le *Manuel* constituera un moyen efficace de manifester notre engagement envers cette composante de l'Église, de façon rétrospective et pour l'avenir. Nous croyons enfin que la reconnaissance de la Table ministères en français est nécessaire pour appuyer la vitalité et reconnaître la place spécifique du français et des protestants francophones au Canada et dans l'Église Unie du Canada.

3. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

Le français étant une langue minoritaire au sein de l'Église Unie, une reconnaissance du rôle des ministères francophones sera pour nous une façon significative de démontrer notre engagement envers l'équité. Cela rendra également la reconnaissance de l'exécutif du Conseil général plus officielle et moins précaire pour l'avenir.

La moitié de tous les ministères francophones de l'Église Unie sont en croissance grâce aux nouvelles communautés migrantes. Officialiser la présence de la voix des ministères francophones favorisera l'intégration et la transformation mutuelle que nous cherchons à accomplir lorsque nous qualifions notre Église d'interculturelle.

Qui a été consulté lors de l'élaboration de la proposition? La proposition a-t-elle été élaborée avec les gens ou en leur nom? Quel pourrait être l'incidence de cette proposition sur les personnes et les communautés? À qui apporte-t-elle un avantage et qui désavantage-t-elle?

Cette proposition a été préparée par les membres du conseil de gouvernance de la *Table des ministères en français*.

4. Comment le Conseil général peut-il répondre à cet enjeu?

Le (conseil régional) propose que le Conseil général puisse :

modifier le *Manuel* de manière à reconnaître la *Table des ministères en français* comme une instance officielle ayant pour mandat de servir l'ensemble de l'Église en soutenant les ministères francophones existants, en en développant de nouveaux et en l'aidant à s'exprimer en langue française.

Dans le cadre de cette reconnaissance, la *Table des ministères en français* sera également habilitée à soumettre des propositions directement au Conseil général et sera reconnue comme une instance pouvant conclure des alliances avec les conseils régionaux et les paroisses.

5. Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général :

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les envoyer à l'adresse info@generalcouncil44.ca.